

POURQUOI TRAVAILLER EN RÉSEAU



- Parce que ces **troubles** sont encore **mal connus**, peu dépistés et qu'ils provoquent **incompréhension, rejet et perte de l'estime de soi**.
- Parce que ces **troubles** sont **rarement isolés**, plusieurs s'associant souvent chez un même sujet.
- Parce que ces **troubles** touchent une **population importante** : 8 à 10 % des personnes seraient touchées par un trouble dys et/ou un haut potentiel. Ces estimations sont probablement très inférieures à la réalité, les repérages et diagnostics relevant encore d'un véritable **parcours du combattant**. Nombre d'adultes comprennent leurs propres difficultés en apprenant le diagnostic de leur enfant.
- Parce que les **informations** sont **très difficiles à centraliser** et que l'expérience nous montre que le grand public comme les professionnels apprécient vivement d'avoir toutes ces informations en une seule fois.
- Parce que **l'union fait la force**.

CE QUE PROPOSENT

DFD13, AAD Provence, HyperSupers, ANPEIP Provence



Accueil téléphonique - Guidance parentale - Informations - Conseils
pour les familles et les professionnels de l'enfance et de l'adolescence

Et aussi

- des **rencontres** pour les adhérents
 - cafés parents
 - groupes de parole
 - journées thématiques
 - activités familiales
- des **colloques** pour le grand public et les professionnels
- des interventions et **formations** pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'insertion professionnelle

NOUS CONTACTER



Luce Nocera pour DFD 13
Cathy Piasco pour AAD Provence
Annie Jullien pour HyperSupers 13
Nathalie Berlon pour ANPEIP Provence 13

www.dyspraxies.fr
www.dysphasie.org
www.tdah-france.fr
www.anpeip.org/provence

dfd13nocera@dyspraxies.fr & 06 12 66 95 38
tribu.piasco@sfr.fr - 04 90 55 32 63 & 06 12 03 98 88
tdah13-1@tdah-france.fr & 04 91 25 19 73
anpeip13@anpeip.org & 06 85 39 77 38

Consultez nos sites et pages locales pour y trouver des informations pratiques
et l'actualité des manifestations proposées.

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une intervention dans votre structure ou votre établissement.

DYSPRAXIE FRANCE DYS 13

DFD

DFD13 œuvre en faveur des personnes atteintes de **dyspraxie** avec ou sans troubles associés.

Créée fin 2011 par des bénévoles engagés depuis 10 ans en faveur de la **dyspraxie**, **DFD13** s'intègre dans une dynamique nationale regroupée au sein de **Dyspraxie France Dys**, présente dans une soixantaine de départements.



La **dyspraxie** est un trouble neurologique qui affecte la planification et la coordination du geste d'une façon plus ou moins sévère. Une enquête de la Haute Autorité de Santé auprès d'élèves de 6 à 11 ans, estime qu'il concerne 3 à 5 % des enfants étudiés. Difficilement repérable si on méconnaît le sujet, ce trouble se manifeste par une maladresse pathologique, entraînant des situations de handicap. Les répercussions atteignent tous les aspects de la vie quotidienne : parcours scolaire, professionnel et social, puisque la **dyspraxie** touche à la motricité fine et/ou globale, ainsi qu'à la stratégie du regard.

DFD est parrainée par le chanteur Renan Luce.

Responsable DFD 13 : Luce Nocera

www.dyspraxies.fr - 06 12 66 95 38 - dfd13nocera@dyspraxies.fr

AVENIR DYSPHASIE PROVENCE

AAD

Depuis sa création en avril 1992, **Avenir Dysphasie France** et ses antennes régionales se préoccupent des enfants et adolescents atteints de **dysphasie**.



Cette pathologie trop peu connue est assez fréquente, puisque qu'elle touche sous une forme ou une autre 2% de la population, soit plus d'un million de personnes en France. Elle se distingue, par sa sévérité et ses caractéristiques, des simples retards d'acquisition du langage. Trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral, la **dysphasie** peut toucher l'expression et la réception. Élocution, compréhension et accès à l'écrit peuvent être affectés. Ce trouble perturbe les apprentissages scolaires et professionnels et les capacités d'intégration dans la vie sociale.

AAD France est parrainée par Jean d'Ormesson, de l'Académie Française, Henri Dès, auteur, compositeur et interprète de chansons pour enfants, et MC Solaar, artiste rappeur.

Responsable AAD Provence : Cathy Piasco

www.dysphasie.org - 04.90.55.32.63 & 06.12.03.98.88 - tribu.piasco@sfr.fr

HYPERSUPERS

HYPERSUPERS

HYPERSUPERS accompagne depuis 10 ans les familles concernées par les **troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité**. Elle favorise l'insertion en informant et sensibilisant les différents acteurs des conséquences du **TDAH**. Organisée en délégations, l'association couvre de nombreux départements.

Les symptômes de ce trouble neuro-développemental sont présents avant l'âge de 5 ans et s'observent dans toutes les situations. Inattention, hyperactivité, impulsivité, sont plus ou moins dominantes. Difficultés d'organisation, de repérage, mémoire défaillante, distractibilité, sont le lot quotidien des adultes et des enfants concernées. Ce trouble entraîne des conséquences scolaires, sociales, familiales et entame fortement l'estime de soi, car l'image renvoyée est souvent négative. De plus, le **TDAH** est, la plupart du temps, associé à un ou plusieurs troubles des apprentissages et à des troubles du sommeil. Des prises en charge adaptées, par des professionnels formés au **TDAH**, sont donc indispensables.



Responsable HyperSupers 13 : Annie Jullien

www.tdah-france.fr - 04 91 25 19 73 - tdah13-1@tdah-france.fr

ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

ANPEIP

Créée à Nice en 1971, l'**ANPEIP** pose pour la première fois la question des **Enfants Intellectuellement Précoces** en France. Depuis 40 ans, les bénévoles de l'**ANPEIP**, association agréée par l'Éducation nationale, se mobilisent pour la reconnaissance par les professionnels de l'enfance et de l'adolescence et par l'institution scolaire de la problématique particulière des **EIP**.



Un **Enfant Intellectuellement Précocé** ou **enfant à hauts potentiels** est un enfant dont le rythme de développement intellectuel est supérieur à la norme définie pour les enfants du même âge. Mais ses développements affectif, relationnel et psychomoteur sont habituellement plus en rapport avec son âge biologique. Cette dyssynchronie entre les différentes composantes de sa personnalité différencie fortement cet enfant des autres enfants de son âge et nécessite des mesures d'éducation adaptées.

Responsable ANPEIP Provence 13 : Nathalie Berlon

www.anpeip.org/provence - 06 85 39 77 38 - anpeip13@anpeip.org